Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 022-212203632-20260914-DEL2026_06_02-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
Date de la convocation : Vendredi 4 septembre 2026

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal du lundi 14 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi quatorze septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de TRELEVERN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la petite salle de la salle polyvalente, sous la présidence de Madame BERTINOTTI Dominique, maire.

Etaient présents : BERTINOTTI Dominique, SILVERT Julien, GUILLOU Anne Hélène, MEUNIER Martine, QUEGUINER Yannick, BROCKAERT Martine, FLEURY Bernard, MECHLING Yohann, BEC Bernard, CARMILLAT Brigitte, ROUSSEAU Joseph.

Absents excusés :
LE BRIS Gaëlle donne pouvoir à GUILLOU Anne-Hélène,
ADAM Dimitri donne pouvoir à BERTINOTTI Dominique,
LE ROUX Denis donne pouvoir à SILVERT Julien,
ARNAUD-STROJNY Karine donne pouvoir à MECHLING Yohann

Secrétaire de séance : Julien SILVERT.

Membres en exercice	15
Membres présents	11
Nombre de procurations	4

DEL2026-06-02
Objet : Appel d'offre bureau d'étude projet centre bourg

Exposé des motifs :
La municipalité entend réaliser, au cours de son mandat, plusieurs projets d'aménagements majeurs pour le devenir du bourg et de la commune et notamment la création d'une place centrale de bourg, la construction de logements sociaux ainsi que le transfert des services techniques sur un autre site.
En préalable, la municipalité souhaite étudier dans le détail le fonctionnement et le développement de son centre-bourg. L'objectif est de formaliser un projet global, dans une optique de maintien et de développement d'une identité locale et permettre une amélioration du lien social avec la réappropriation du bourg.

Pour mener à bien cette réflexion, la commune est accompagnée par les services de Lannion-Trégor Communauté, et notamment le service Aménagement. Elle souhaite également engager une consultation en vue de travailler avec un bureau d'études.
Cette consultation aura pour objet d'attribuer à une équipe de maîtrise d'œuvre une mission d'élaboration d'une étude urbaine, de son document explicatif et d'une démarche d'animation/concertation pour l'aménagement du bourg, de son projet de cœur de bourg et des entrées du centre-bourg de la commune de Trélévern.

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 022-212203632-20260914-DEL2026_06_02-DE

Les idées directrices :
- Redonner une certaine fierté d'habiter le bourg de Trélévern.
o Une offre d'habitat qualitative et variée au bourg
o Un cadre de vie amélioré
o Un lien social amélioré
o Des aménagements publics de qualité.
- Déterminer un espace de centralité au sein du bourg.
- Redéfinir les limites de bourg, pour en avoir une meilleure perception.
- Favoriser la complémentarité et la cohérence d'aménagement sur la commune entre les besoins et les équipements publics sur la commune.
- Augmenter le nombre d'habitants dans le bourg et favoriser des occupations de logements pérennes.

La mission comportera les éléments suivants :
- Le diagnostic du site, notamment au travers du rappel synthétique et illustré des différents diagnostics qui ont préludé au projet. Cette phase fera notamment l'objet d'une cartographie des atouts à valoriser et des points à améliorer.
- L'analyse et l'intégration au projet de l'ensemble des données du site fournies par le maître d'ouvrage et les prescriptions pour des campagnes d'études complémentaires nécessaires au projet.
- Les documents explicatifs de la démarche adoptée et les différents « partis pris ».
- Les principes généraux de l'organisation des espaces et ceux de leur fonctionnement prévisible.
- Les principes de maillages et de découpages, les affectations de l'espace public et privé, les échelles et les densités, les profils et les gabarits.
- Les principes de mobilité, décrivant l'organisation de toutes les formes de déplacement, les accès et les dessertes, les circulations, le stationnement.
- Une première gamme de plantations et de revêtements de sol permettant de juger de l'ambiance pressentie.
- Les enchaînements possibles de tranches opérationnelles dans le temps et l'espace, notamment pour l'extension du bourg.
- La description des choix et actions en faveur du développement durable, les choix et actions en faveur d'une politique environnementale.
- Toutes illustrations, notamment issues de l'étude urbaine, permettant d'illustrer et d'expliquer les intentions qualitatives du concepteur, par exemple : schémas, croquis d'ambiance, graphiques, insertions paysagères, illustrations et dessins, photographies de références, photomontages.
- La vérification de la compatibilité du programme et du parti retenu avec l'ensemble des contraintes du site et de l'ensemble des réglementations et les propositions correctives éventuelles.
- l'établissement du coût total de l'opération, les sources de financement et toutes les hypothèses susceptibles d'améliorer le financement de l'opération.
- La vérification de la compatibilité du projet avec des préconisations contenues dans les prescriptions édictées par le code de l'urbanisme et les documents de planification locale

3 zones sont ainsi identifiées pour ce volet pré-opérationnel chiffré :

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 022-212203632-20260914-DEL2026_06_02-DE

- le cœur de bourg ;
- le parking et le terrain situés Rue de la Poste ;
- le pôle des services techniques ;

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A 13 voix pour, 2 abstentions

DECIDE :
- d'approuver le cahier des charges de l'étude ;
- d'autoriser la maire à lancer la consultation d'un cabinet d'études en vue de la réalisation d'une étude urbaine.
- d'autoriser la maire à solliciter des aides de l'Etat, de la Région, du Département et de Lannion-Trégor Communauté.

Fait et délibéré à TRELEVERN, les jour, mois et an précités.
Pour extrait conforme au registre,
La Maire,
Dominique BERTINOTTI

